

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n°44 incluse), M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n°3), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°22 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n°10), M. Gilles SPICHER (à compter de la question n°3), M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°7 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire :

M. Jean-Emmanuel LAFARGE

Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Sébastien COUDRY, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n°45), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Damien HUGUET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°23), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Yannick POUJET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Lorine GAGLIOLO (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Aline CHASSAGNE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n°8), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI.

OBJET : 10 - Décision modificative n° 1-2024

Délibération n° 007563

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 03/07/2024

Séance du 20 juin 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

10
Décision modificative n° 1-2024

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	06/06/2024	Favorable (3 contre)

Cette première Décision modificative de l'année présente un volume global de **2,5 M€ de mouvements dont 2,9 M€ correspondant à des mouvements réels et - 0,4 M€ au titre des mouvements d'ordre.**

La Décision modificative n°1 permet de procéder à l'ajustement de certaines prévisions budgétaires et de proposer l'inscription de dépenses ou recettes nouvellement connues depuis le vote du Budget primitif le 4 avril dernier.

Elle a également pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent du budget Forêts (les résultats du budget principal et des budgets annexes Archéologie Préventive et Zones d'activités/Lotissement ayant fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget primitif).

I – LE BUDGET PRINCIPAL

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à hauteur de 641 855 € et 1 786 133 €.

Les mouvements d'ordre sont ajustés à la baisse à hauteur globale de - 370 K€. Ils concernent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, en diminution de 562 K€, compte tenu notamment du versement ponctuel de l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique conclu entre la Ville et LOGE.GBM dans le cadre de la transaction de l'ensemble immobilier situé au 30 avenue Clémenceau à Besançon (+ 540 K€ en dépenses de fonctionnement), en parallèle d'une recette de cession inscrite en investissement, pour la vente au profit de la CCI Saône Doubs. S'y ajoutent des opérations patrimoniales (192 K€) visant à intégrer dans notre patrimoine des biens considérés libres de toute occupation (biens présumés « sans maîtres ») et une partie du site Saint-Jacques acquis à l'euro symbolique auprès du Centre Hospitalier Universitaire.

1. Section de fonctionnement

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 204 248 € tandis que les recettes réelles sont ajustées à hauteur de 641 855 €, l'équilibre de la section se réalisant par l'ajustement du virement à la section d'investissement.

➤ Les propositions en dépenses réelles

Les principales inscriptions en dépenses sont les suivantes :

- **+ 540 K€** concernant le versement de l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique conclu entre la Ville et LOGE.GBM dans le cadre de la transaction de l'ensemble immobilier situé au 30 avenue Clémenceau à Besançon au profit de la CCI Saône Doubs, en parallèle de l'inscription en investissement de la recette de cession pour 2 M€.
- **+ 17 K€** pour l'organisation des festivités du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Besançon le 8 septembre prochain, afin d'accompagner cette commémoration essentielle, par des animations et spectacles.

- **+ 15 K€** de crédits complémentaires au titre de la communication pour faire face à l'augmentation des prix constatée sur les marchés d'impression et de distribution du magazine municipal (BVV).
- **+ 37 K€** de soutien complémentaire au bénéfice de l'EPCC Les 2 Scènes, sous condition d'un financement complémentaire et à même hauteur de la part de l'Etat dans le cadre du plan national Mieux Produire Mieux Diffuser (MPMD).
- **+ 85 K€** pour les dépenses d'alimentation de la restauration scolaire en liaison froide : cette augmentation résulte, d'une part, de l'application de l'inflation sur le prix d'achat des repas et, d'autre part, de l'évolution du nombre de repas à prévoir dès la prochaine rentrée scolaire suite au passage en liaison froide du restaurant scolaire Ile de France.
- **+ 10 K€** pour accélérer les vérifications périodiques des installations électriques pour les 53 établissements recevant du public (ERP) de 4^{ème} catégorie.
- **+ 76 K€** au titre de la gestion et de l'exploitation des horodateurs intégrant les actualisations et révisions de prix, ainsi que l'extension de périmètre, notamment sur le secteur des Hauts du Chazal.

221 K€ correspondent également à des réaffectations de recettes encaissées, en partie au titre de subventions et de mécénats dans le domaine culturel.

Enfin, des redéploiements de crédits sont proposés entre lignes budgétaires (charges à caractère général, subventions ...), sans incidence financière, dans l'objectif d'optimiser la consommation des crédits déjà prévus au budget voté, sans sollicitation de crédits supplémentaires.

➤ Les propositions en recettes réelles

Les principales inscriptions en recettes se décomposent comme suit :

- **+ 277 K€** au titre de l'ajustement des prévisions des allocations compensatrices de fiscalité directe suite à la notification reçue de l'Etat (intervenue après la finalisation du BP).
- **+ 62 K€ et + 25 K€** pour l'ajustement respectivement de la Dotation Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation suite à la notification communiquée par les services de l'Etat. Au total, le produit de Dotation Globale de Fonctionnement s'élève en 2024 à 32,3 M€, soit une hausse de 2,5 % par rapport à celui de 2023 (31,5 M€).
- **+ 45 K€** d'inscriptions de recettes supplémentaires dans le cadre de la révision des montants de prestations de services octroyées par la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs aux structures bénéficiant d'un agrément « centre social » (CS) et « établissement de vie sociale » (EVS), principalement sur les maisons de quartier de Battant, Montrapon - Fontaine Ecu, Grette - Butte et Planoise.
- **+ 200 K€** de recettes issues de subventions (Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté,...) et mécénats dans le cadre principalement de différentes actions et programmations culturelles.
- **+ 17 K€** en provenance de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour le remboursement des vaccins achetés sur la période juillet 2023 à février 2024.
- **+ 11 K€** au titre de l'encaissement de la vente de désherbage des bibliothèques.

2. Section d'investissement

Les mouvements réels proposés en dépenses s'établissent à **1 594 084 €** et en recettes à **2 156 477 €** (hors ajustement de l'autofinancement qui contribue à l'équilibre de la présente Décision modificative).

➤ Les principales propositions en dépenses réelles

- **En matière de solidarité et de la vie des quartiers, + 500 K€** sont destinés à accélérer de nouveaux aménagements au sein des quartiers prioritaires.

- ✓ + 300 K€ sont inscrits pour la rénovation de la salle Battant, visant à renforcer l'attractivité et la transformation du quartier, et impulser à ce titre une nouvelle dynamique sociale.

- ✓ + 200 K€ sont alloués pour l'aménagement du quartier Orchamps / Palente pour amorcer une programmation de services et d'équipements de proximité en lien avec les besoins et attentes des habitants. Sur ce secteur, une réflexion est notamment engagée pour la création d'un city stade au niveau de la rue Chopin. Ces projets sont en outre proposés à la programmation de la Dotation Politique de la Ville sur l'année 2024.

- **+ 250 K€ sont inscrits pour renforcer le programme de développement des énergies renouvelables** dans le cadre du plan pluriannuel des travaux d'économies d'énergie et en accompagnement des autres actions engagées ou réalisées à ce titre.

Ces crédits permettront de déployer l'installation de capteurs photovoltaïques sur la tribune d'honneur du stade Léo Lagrange. En parallèle, des travaux de réparation doivent intervenir pour remplacer la conduite d'adduction d'eau potable alimentant ce même site (+ 45 K€), dans le cadre notamment du plan O.

- **Dans le domaine des Sports également, + 130 K€** visent à abonder les travaux de proximité afin d'améliorer le confort énergétique et d'utilisation de la piscine Lafayette, au titre notamment de la réfection structurelle de la pataugeoire, qui connaît de nombreux problèmes d'étanchéité, et du remplacement de filtres à sables. Ces importants travaux seront réalisés durant la période estivale couplée à la fermeture de l'équipement nautique.

Sur le complexe sportif de Rosemont, **+ 150 K€** sont prévus afin d'abonder les crédits suite au résultat de la consultation des entreprises pour le remplacement du terrain synthétique de Rosemont (+ 100 K€) et permettre la déconstruction de l'ancien logement du gardien (+ 50 K€).

98 K€ sont également inscrits pour la réhabilitation du logement du gardien du centre sportif des Orchamps, portant notamment sur la réfection de la couverture du bâtiment suite aux fortes intempéries intervenues en novembre 2023.

- **+ 175 K€** sont positionnés dans le but de renouveler et moderniser certains matériels techniques, particulièrement en matière de gestion des espaces verts et de propreté, afin d'améliorer le service rendu et les conditions de travail des agents.

- Au sein de la Citadelle, **+ 15 K€** sont proposés pour l'acquisition d'une grande toile d'ombrage, visant à améliorer l'accueil et le confort des visiteurs lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

- **+ 15 K€** sont affectés à l'amélioration et le renouvellement de la signalétique piétonne en centre-ville, afin d'en faciliter les déplacements.

Par ailleurs, des redéploiements de crédits sont proposés entre lignes budgétaires à l'intérieur de la section d'investissement et demeurent sans incidence financière, afin de tenir compte des

calendriers opérationnels de réalisation des projets et dans une logique de consommation optimale des crédits prévus au budget.

➤ **Les propositions en recettes réelles**

Suite à la délibération du Conseil municipal du 16 mai 2024 actant la cession d'une partie du site de **l'ensemble immobilier situé au 30 avenue de Clémenceau**, il est proposé l'inscription de la recette correspondante à hauteur de **2 M€**.

Les autres propositions figurant dans la présente Décision modificative portent essentiellement sur des subventions et mécénats en provenance des partenaires soutenant nos projets d'investissement.

A titre d'exemple, 10 K€ sont intégrés dans le cadre d'un soutien de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'acquisition d'un véhicule de transport au bénéfice des structures municipales de quartier, 45 K€ en provenance de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté pour des campagnes de restauration au sein des Musées des Arts et du Temps et de la Citadelle, et 30 K€ de mécénats sont prévus, à destination du projet de jardin à la Citadelle et de la restauration de son Moulin.

II – LES BUDGETS ANNEXES

Seul le budget annexe Forêts est concerné par cette Décision modificative et uniquement pour les affectations du résultat d'investissement repris de l'exercice 2023 et pour la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

1. Les dépenses réelles

L'affectation de l'excédent d'investissement du budget Forêts permet l'inscription de près de 16 K€ de nouvelles dépenses d'équipement comme indiqué dans le rapport d'affectation des résultats présenté au présent Conseil municipal.

2. Les recettes réelles

Aucun excédent de fonctionnement n'est dégagé à fin 2023 du fait de l'encaissement de la participation d'équilibre versée par le budget principal. Seul le résultat d'investissement est repris lors de la présente Décision modificative pour 91 K€.

A la majorité des suffrages exprimés, 10 contre, 4 abstentions, le Conseil Municipal approuve la Décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint, et reprend au budget annexe Forêts les résultats de l'exercice précédent affectés conformément à la délibération spécifique adoptée au cours de cette même séance.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 44

Nombre de procurations de vote : 11

Nombre de suffrages exprimés : 51

Date de convocation : 13 juin 2024

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 41

Contre : 10

Abstention*: 4

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

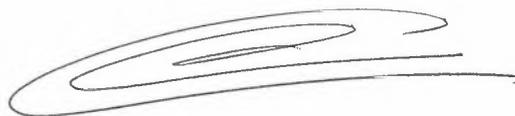
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Jean-Emmanuel LAFARGE,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
011	Charges à caractère général	469 393,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	-1 200,00	
014	Atténuations de produits	63 555,00	
65	Autres charges de gestion courante	622 500,00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		1 154 248,00	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		1 204 248,00	
023	Virement à la section d'investissement	-562 393,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		-562 393,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		641 855,00	
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		641 855,00	
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	-234 358,00	
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations	609 739,00	
75	Autres produits de gestion courante	266 474,00	
Total recettes de gestion des services		641 855,00	
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		641 855,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		641 855,00	
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		641 855,00	
RESULTAT SECTION			

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement	-3 937,00	
21	Immobilisations corporelles	1 861 741,00	15 843,04
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	-340 070,00	
Total dépenses d'équipement		1 517 734,00	15 843,04
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		

020	Dépenses imprévues		
	Total dépenses financières	2 000,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers	74 350,00	
	Total dépenses réelles d'investissement	1 594 084,00	15 843,04
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)		
041	Opérations patrimoniales	192 049,00	
	Total dépenses d'ordre d'investissement	192 049,00	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 786 133,00	15 843,04
D 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			75 226,14
	TOTAL DES DEPENSES	1 786 133,00	91 069,18
13	Subventions d'investissement	84 550,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles	69 927,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Total recettes d'équipement	156 477,00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits cessions immobilisations	2 000 000,00	
	Total recettes financières	2 000 000,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
	Total recettes réelles d'investissement	2 156 477,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	-562 393,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
041	Opérations patrimoniales	192 049,00	
	Total recettes d'ordre d'investissement	-370 344,00	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 786 133,00	91 069,18
R 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			91 069,18
	TOTAL DES RECETTES	1 786 133,00	91 069,18
RESULTAT SECTION			